

BARÈME DES HONORAIRES OFNMI

Tarifs applicables au 15 février 2024

TRANSACTION VENTE

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.

Rapport d'expertise immobilière en valeur vénale

GRATUIT dans le cadre d'une mise en vente par l'intermédiaire d'un mandat exclusif OFNMI.
120 euros TTC dans le cadre de toutes autres demandes de valeurs.

Immobilier de Stationnement / Box / Garage / Cave

Sur le prix de vente(*) hors honoraires TTC, forfait de 1500 € TTC

(*) Pour un prix de vente maximum de 25 000 € TTC, au-delà et en fonction du bien, un des barèmes ci-dessous sera applicable.

Immobilier d'Habitation et Terrain

Sur le prix de vente hors honoraires TTC:	Honoraires maximum TTC:
Jusqu'à 70 000 €	Forfait de 5000 €
De 70 001 à 100 000 €	7.5 %
De 100 001 € à 200 000 €	6.5 %
De 200 001 € à 400 000 €	5.5 %
De 400 001 € à 600 000 €	4.5 %
Plus de 600 001 €	4 %

Immobilier Commercial, Industriel et Tènement

Sur le prix de vente hors honoraires HT:	Honoraires maximum HT:	Honoraires maximum TTC:
Jusqu'à 80 000 €	Forfait de 7000 €	Forfait de 8400 €
Plus de 80 001 €	8 %	9.6 %

